

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION DE L'EXERCICE 2018

---

Avis public est par la présente donné aux contribuables de la Ville de L'Assomption que le rôle général de perception de l'exercice 2018 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 399, rue Dorval, L'Assomption, et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti.

Tous les comptes dont le total dépasse 300 \$ pourront être payés en trois versements, selon les dates d'échéance suivantes :

- **1<sup>er</sup> versement : le 5 mars 2018**
- **2<sup>e</sup> versement : le 5 juillet 2018**
- **3<sup>e</sup> versement : le 4 octobre 2018**

Tout versement payé après l'échéance sera sujet à un intérêt de 11 % l'an et une pénalité de 5 % l'an (0,5 % du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5 % par année).

Donné à L'Assomption, le 24 janvier 2018 et publié le 30 janvier 2018.

Dominique Valiquette, CPA, CGA, OMA  
Trésorier et directeur général adjoint